

UN TERRITOIRE MARQUÉ

ANNEXE 2 | UN TERRITOIRE PROTÉGÉ ?

La création d'une aire protégée (parc, centre d'interprétation) est-elle suffisante pour conserver un site rupestre pour les générations futures ?

En remplissant le tableau suivant, compile les facteurs de protection et les facteurs de dégradation qui jouent un rôle lorsque un site est protégé et lorsqu'il ne l'est pas. Utilise tes connaissances personnelles, ton imagination et les informations de l'exposition virtuelle *Des images dans la pierre*. La banque de mots au bas du tableau t'offre quelques idées que tu devras compléter.

Puis utilise ces arguments pour donner ton opinion : devrait-on protéger le site de Qajartalik par un parc ou un centre d'interprétation ?

Lieu	Facteurs de protection	Facteurs de détérioration
Un site protégé : Kejimkujik OU Aisinaipi OU Kakawin	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance par des employés (contre le vandalisme, mais aussi pour constater une détérioration possible) - Activités de sensibilisation à la protection - Protection physique dans certains cas (ex. centre d'interprétation où des vitres protègent la gravure; barrières) 	Le site est connu du public, ce qui augmente le nombre de visites et les possibilités de détérioration.
Qajartalik, un site en voie d'être protégé*	<ul style="list-style-type: none"> - Éloignement, difficile d'accès - Peu connu 	Le site est exposé aux intempéries.

Publicité

Vandalisme

Surveillance

Érosion

Connaissances

Barrière

* Même si aucune mesure officielle n'est en place pour l'instant, les chasseurs qui fréquentent la région surveillent les lieux. De plus, il est maintenant nécessaire d'obtenir un permis pour visiter le site.



Ton opinion : Appuies-tu l'Institut culturel Avataq dans ses démarches pour faire reconnaître le site Qajartalik comme patrimoine à protéger ?
